



Amnéville, le mardi 12 septembre 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LES PYGARGUES À QUEUE BLANCHE NÉS AU MOIS D'AVRIL DERNIER DANS LA VOLERIE DES AIGLES DU LÉMAN, EN HAUTE-SAVOIE, SE SONT ENVOLÉS DANS LA NATURE, CE LUNDI 4 SEPTEMBRE.

Chronologie d'une année folle

Il y a un an, le Zoo d'Amnéville envoyait son couple reproducteur de pygargue à queue blanche vers le nouveau centre de reproduction de la volerie des Aigle du Léman. L'objectif étant de permettre à ces deux oiseaux de se reproduire, mais surtout de pouvoir élever les jeunes aiglons, dans le but de les réintroduire quelques mois plus tard.

Au mois d'avril dernier, pour le grand bonheur de tous les participants à ce programme de réintroduction, Dara et Yarak donnaient naissance à deux poussins nommés Allinges et Excenevex, en l'honneur des communes qui ont financé leur balise.

Au mois de juillet, les 10 aiglons du programme n'avaient plus que quelques étapes à passer avant de rejoindre la nature en septembre 2023. Plusieurs équipements ont été installé sur eux : une balise GPS permettant de suivre les migrations et toutes les étapes de ces pygargues, mais aussi une bague pour pouvoir les identifier.

Après 12 mois d'une longue et belle aventure, le grand jour arriva. Prêt pour le grand envol ?

Bon voyage les jeunes !

Disparu il y a 130 ans du territoire français, quelques couples de pygargues à queue blanche reviennent très timidement dans la région du Grand Est. Le peu d'individu recensé en France reste minime comparé à d'autres pays européens et c'est donc pour cela que le programme des Aigle du Léman a été fondé.

Lorsque le grand jour arrive toutes les équipes sont à la fois excités, angoissés et curieuses de voir comment l'envol va se dérouler. Après plusieurs heures à observer les jeunes pygargues à queue blanche, les aiglons ont pris leur envol l'un après l'autre, vers d'autres horizons.

Pendant environ cinq années, ces oiseaux vont voler de pays en pays, jusqu'à trouver un lieu où nicher et se reproduire. Grâce à la mémoire philopatrisque (le fait de revenir sur son lieu de naissance pour se reproduire), les équipes des Aigle du Léman espèrent que des aiglons reviendront dans quelques années pour donner naissance à leurs bébés, aux alentours du lac Léman.



Le Parc Zoologique d'Amnéville participe à la conservation d'espèces vulnérables et d'espèces en danger de disparition selon la Liste Rouge de l'IUCN (International Union for Conservation of Nature) et selon la Convention de Washington (CITES, Règlement CE). Il a enregistré plus de 200 naissances d'espèces rares au cours des trois dernières années.

Service Communication, Zoo d'Amnéville,
1 rue du tigre, 57360 Amnéville.

Contact presse :

Aurélié Duquesnay

aurelie.duquesnay@zoo-amneville.com
06 89 77 59 66

Membre de :



EAZA
(European Association
of Zoos and Aquariums)



WAZA
(World Association
of Zoos and Aquariums)



EARAZA
(Eurasian Regional Association
of Zoos and Aquariums)



EEP
(European Endangered
Species Programme)



IZE
(International Zoo
Educators Association)



AFdPZ
(Association Française
des Parcs Zoologiques)